



## Contrat location-gérance et vente de fonds de commerce

Par **maminou\_old**, le **27/11/2007** à **16:20**

Mon mari et moi même venont de signer la vente de son fonds de commerce qui était en location-gérance au nom d'une SARL dont nous sommes les gérants.

Cette vente est soumise à la plus-value puisque pour être exonéré il faudrait que ce soit le locataire qui achète le fonds, sauf que dans le contrat de location-gérance fait en 2002 il est stipulé parmi les divers points convenus appelé "droit au bail" :

que la société d'exploitation X aura, comme conséquence du présent contrat de gérance, le droit d'occuper les locaux sans pour autant avoir la qualité de locataire.

Comment vendre dans ce cas à un locataire qui n'en a pas la qualité ? Ce contrat de location-gérance qui a été fait dans les règles de l'art, ne comporte t-il pas là une faille ?

Je vous précise que les murs appartiennent à une SCI dont nous sommes également les gérants.

En vous remerciant.